



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques

Volume 5, numéro 12

Avril-Juin 2022

p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488

<https://doi.org/10.62912/>

DE LA CONSTRUCTION D'UNE NATION D'INTELLIGENCE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Felly LUKUNGA NGOMBA

Auditeur pour le Diplôme d'Etudes Approfondies en Relations Internationales, Assistant à
l'Université Pédagogique Nationale (UPN)/Kinshasa-RDC et Secrétaire Général de l'Institut de
Recherche en Géopolitique et d'Etudes Stratégique/Kinshasa-RDC

felissanolukunga@gmail.com ; lukunga.n@irges.org

RESUME

Cette réflexion scientifique propose des pistes stratégiques pouvant permettre la construction d'une nation intelligente en République Démocratique du Congo. Pour ce faire, trois piliers constituent le focus de l'analyse à savoir : la construction d'un Etat responsable ; la réappropriation de l'économie ainsi que la science et la recherche.

Mots-clés : *nation intelligente, réappropriation de la destinée économique, science et éducation.*

ABSTRACT

This scientific reflection proposes strategic paths that could enable the construction of an intelligent nation in the Democratic Republic of Congo. To do this, three pillars constitute the focus of the analysis, namely: the construction of a responsible state; the reappropriation of the economy; and science and research.

Keywords : *smart nation, reappropriation of economic destiny, science and education.*

INTRODUCTION

A bien considérer l'option ou la théorie de certains scientifiques et penseurs congolais, la RDC ne peut vraiment se développer que si elle s'engage résolument dans la voie de la modernité, autrement dit, si elle

adopte le modèle occidental. Ils pensent, en effet, que dans le monde d'aujourd'hui, les sociétés qui ne marchent pas ou ne circulent pas à l'occidentale n'ont pas de place. Il ne reste donc aux Congolais qu'à se mettre au pas s'ils ne veulent pas mourir. Une telle attitude apparemment réaliste, qui reconnaît effectivement que ce sont les Occidentaux qui dirigent le monde, est plutôt, non seulement, opportuniste mais, elle contient des niaiseries ; elle ignore en effet que la RDC est en train de dépasser alors qu'elle est aux contacts avec les Occidentaux et ne voit pas la capacité de ce peuple à inventer ni les limitations du modèle occidental lui-même.

Dans le contexte actuel où la politique, la gouvernance et la vie d'un Etat comme la République Démocratique du Congo posent beaucoup de problèmes de leur être, de leur signification et de leurs perspectives dans le monde en quête de nouveaux repères d'organisation, d'administration et de gestion de la vie commune de l'humanité, cet article tente d'attirer l'attention sur ce que la RDC devra se donner comme type d'Etat et comme forme d'engagement sociopolitique aujourd'hui pour construire une nation intelligente et contrer les interférences occidentales. Dans ce type d'Etat et dans cette forme d'engagement, la condition essentielle pour réussir les ambitions de modernisation et d'émergence animent notre discours scientifiques.

Pour réussir cette géopolitique d'intelligence stratégique, le pays ne peut se permettre, dans sa gouvernance, dans sa vision de la politique et dans sa conception de l'Etat, une existence de négligence, de laxisme, d'amateurisme, de médiocrité ou de violence destructrice. En revanche, il a plutôt besoin d'être « une communauté des intelligences, une communauté des valeurs et une communauté de vision et d'esprit pour accomplir son développement au sens plein du terme ».

Ainsi donc, cette réflexion scientifique se consacre à la recherche de ce qui devrait être fait prioritairement dans la société congolaise pour résoudre les problèmes mis en lumière dans nos recherches sur la géopolitique néocoloniale imposée à la RDC. Nous partirons de la refondation de l'Etat congolais, en passant par la réappropriation de la destinée

économique de la RDC pour déboucher par la science et l'éducation au service de la République Démocratique du Congo.

I. DE LA CONSTRUCTION D'UN ETAT RESPONSABLE

Sur la problématique de la construction de l'Etat, Emile Bongeli nous met en garde contre « la propension en apparence naturelle et logique, de recourir à des importations institutionnelles aveugles sous le mou prétexte de profiter des expériences des autres ».¹

Pour appuyer son argument, il cite Francis Fukuyama qui prévient que « s'il peut être facile pour les pays développés d'exporter de l'argent, du matériel ou des aliments vers les pays nécessiteux, il n'en va pas de même des institutions dont l'efficacité reste tributaire des conditions d'acceptabilité politique et culturelle des bénéficiaires. La création des institutions doit répondre aux besoins socialement définis en rapport avec les défis qui se posent dans une société historiquement déterminée ».²

Kä Mana, pense, dans la même veine que les problèmes que connaît la nation congolaise dans tous les secteurs de la vie nationale sont liés à la nature de l'Etat dont nous avons hérité et qui n'a pas fondamentalement changé. Plus de soixante ans après l'indépendance, le peuple congolais vit dans un Etat conçu et organisé pour exploiter les richesses naturelles de son espace physique en vue d'alimenter les marchés internationaux. L'administration publique et l'organisation institutionnelle congolaises sont fortement marquées par cette philosophie. Plusieurs maux dont nous souffrons aujourd'hui ne seront pas résolus si on ne repense pas l'organisation de l'Etat en fonction du paradigme de l'indépendance, à savoir un Etat congolais au service des citoyens congolais.³

¹ BONGELI Y. A. E., *La mondialisation, l'Occident et le Congo Kinshasa*, L'Harmattan-RDC, Kinshasa-Paris, 2011, p. 155.

² *Ibidem*.

³ KÄ MANA, *Réflexions sur l'invention et la refondation de l'Etat en RDC. Créer un nouvel imaginaire politique*, Pole Institute, OGP, Mali, RECIP, Goma, 2012, p. 6.

I. 1. Administration publique intelligente

La gestion politique moderne est une armature composée de deux structures ; d'une part l'infrastructure politique et d'autre part, l'infrastructure administrative. La première est un organe de conception et d'orientation. Elle est composée des partis politiques, des groupes d'intérêt, du gouvernement, du parlement, etc... Elle ne fait pas partie de notre préoccupation actuelle. La seconde infrastructure est un organe d'exécution de décisions et des mesures prises par la première structure. Elle est composée de l'armée, de la police, des services publics de l'Etat, des services spéciaux de renseignements, des organes territoriaux, du gouvernement, etc. C'est cette dernière qui intéresse cet article.⁴

En effet, le degré de développement d'un pays est fonction de l'efficacité de son administration. En elle-même, elle n'est pas un agent du sous-développement. Ce sont les missions et les objectifs que le pouvoir politique lui définit qui font d'elle soit un instrument de développement, soit un obstacle au progrès. En tant qu'agent du développement, l'administration est définie comme un mécanisme social qui contrôle les interactions entre les structures avec comme objectif de réaliser les aspirations générales de la société. Elle est une sorte d'appareil qui se nourrit des normes et d'aspirations générales de la société pour produire les fruits habituellement nommé développement.⁵ L'administration publique est donc, tributaire du régime politique qui lui assigne des missions à travers lesquelles se trouvent cacher ces obstacles.

La RDC est un Etat unitaire fortement décentralisé qualifiée de régionalisme constitutionnel. Cette forme d'Etat est choisie par le législateur congolais pour rapprocher l'administré à l'administration, pour avoir un contrôle nette et claire de ses citoyens, leurs assurer une sécurité intérieure, et enfin mener l'Etat à un véritable développement. Or, ce développement

⁴ KANDOL O. K., « La fonction Publique de la République Démocratique du Congo à l'épreuve : de travail des fonctionnaires, agents de l'Etat de 1990-1997 », Mémoire de Licence en Sciences Historiques, UPN, Kinshasa, 2011, p. 13.

⁵ *Ibidem*, p. 14.

souhaité nous semble envisageable que si l'Administration publique est assise sur la méritocratie et l'indépendance vis-à-vis de la politique.

a. La Méritocratie

La méritocratie est le contraire du népotisme et du favoritisme. Il est un grand fléau qui ronge l'Administration publique et les Entreprises Publiques congolaises. La méritocratie est une valeur existante dans un Etat de droit pour arriver à produire les travaux de qualité quel que soit le niveau et lieu d'affectation. En RDC en général, on place les gens n'importe où, à n'importe quel poste, pour faire n'importe quoi, pour travailler n'importe comment sans poursuite judiciaire ni contrôle de tutelle.

Ainsi, nous préconisons que l'Etat congolais s'inscrive dans la culture de la méritocratie, en instaurant le système de test à tous les niveaux de l'Administration publique. Cela pourrait arranger et créer une culture de méritocratie dans le chef des autorités politico-administratives.

Cette proposition est butée à plusieurs contraintes ; notamment celui de militantisme et clanisme. Ceci nous pousse à dire que la construction d'un Etat de droit où la méritocratie règne, n'est pas un processus universel. Elle avance par un coup et marque parfois d'amples retours en arrière soit par la décomposition d'entités politiques en apparence solide, soit par l'effondrement pure et simple de l'appareil étatique.

Ceci est justifié par le clone d'Etat entraînant ainsi des illusions au lieu d'avoir une réalité propre et déterminer les solutions appropriées. Avec les contraintes ci-haut citées, l'Etat perd son monopole de la contrainte physique et répression des infractions. Alors un grand fléau, l'impunité, s'accroît davantage.

Il est difficile voire même impossible avec le clanisme et le système communautaire congolais de la gestion de l'Etat, de déférer en justice un consanguin si ce n'est de lui écarter ou de le remplacer par un autre de sa tendance. En d'autres mots « Le Fertilisant de la corruption engendre l'impunité puis le dépérissement de l'Etat ».

La méritocratie est un déterminant de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit. La RDC doit fournir un grand effort pour instaurer cette culture dans tous les services ainsi éviter une régression en développement du peuple.

b. Indépendance de l'Administration à la politique

Comme Gy Hermet, dit dans son ouvrage de Droit constitutionnel et institutions politiques, que l'Etat est abstrait et ne peut que être visible par son Administration ». ⁶ C'est pourquoi l'Administration est un instrument du pouvoir politique pour matérialiser ses décisions. Néanmoins, cela ne constitue pas une raison fondamentale de voir les décisions administratives être influencées par la politique. Par exemple en matière de justice, de l'avancement en grade, ou de recrutement des agents...

La fonction administrative se dégage avec quelques nuances dans les régimes politiques tels que de la RDC. L'Administration publique constitue l'instrument de réalisation des choix politiques, sa fonction est comparable à celle d'un intermédiaire. Elle assure parallèlement au processus représentatif le contrat entre les gouvernements et les citoyens. A cette fin, elle informe, elle prépare, elle prévoit, elle décide, elle exécute, et elle contrôle.

Nous sommes en face d'un Etat où le système politique est démocratique, il faudrait laisser à l'Administration une certaine autonomie plus large pour essayer de développer cette entité étatique. ⁷ Non seulement pas cela, mais aussi mettre à sa disposition des ressources nécessaires (matérielles et financière) bien gérées par une autorité politico-administrative ayant des qualités plus patriotiques et travaillant pour l'intérêt général.

Dans les efforts d'édification du système judiciaire, la RDC devait faire face à un autre problème embarrassant : La corruption au sein de la justice et au sein de la fonction publique. Rien ne pouvait davantage affaiblir la légitimité des institutions de la RDC que les soupçons ; si les magistrats, les

⁶ HERMET G. et BADIE B., *Droit Constitutionnel et Institutions Politiques*, LGDJ, 26^e édition, Paris, 1999, pp. 130-133.

⁷ BASELE D., *Administration publique Pile et face et diplomatie*, éd. Saint Paul, Kinshasa, 2004, p. 84

juges, les autorités politico-administratives, les fonctionnaires ou les autres membres de l'appareil administratif touchaient des pots-de-vin.

Au début des années 80 jusqu'à ce jour, la précarité de la situation des fonctionnaires de l'Etat a mis à rude épreuve la conscience professionnelle des fonctionnaires congolais.⁸

Ils sont mal payés, trop mal parfois pour pouvoir faire vivre une famille. Le contexte social est tel que ceux qui refusent les pots-de-vin sont à la fois estimés être incapables à offrir à leur famille un niveau de vie plus confortable. La situation est quelques fois ambiguë.

Le versement d'un pot-de-vin a généralement pour effet, d'obtenir un allongement de délais de procédure pour le magistrat, une dérogation de non-exécution du jugement, influencer la décision administrative, en sa faveur pour les autorités politico-administratives. Le degré de la corruption varie par rapport au rang occupé par un fonctionnaire publique. Mais Il nous revient la question de savoir : comment faire pour lutter contre la corruption ?

L'Etat de droit s'oppose à l'Etat de la nature lequel les philosophes tels que Thomas Hobbes, Jean-Jacques Rousseau et John Locke, cherchent, chacun à sa manière à donner sa contribution pour faire de la société un espace de coexistence pacifique.⁹

L'Etat de nature est un espace non civilisé, dit ces auteurs, dépourvu de règles, où les notions de justice et de juste sont inconnues, la loi du plus fort étant toujours la meilleure et faisant triompher, par la violence, les désirs de celui qui est plus fort physiquement. Dans la sauvagerie c'est la loi de la force qui domine avec la théorie de *Homo homini lupus* dit Hobbes, l'homme est un loup pour l'autre et la raison du sauvage plus fort est toujours la meilleure.

⁸ WIDNER J. A., *Construire, l'Etat de Droit*, Nouveaux Horizons, Paris, 2003, pp. 197-209.

⁹ NGOMA B. P., *La participation politique, éthique civique et politique pour une culture de paix, de démocratie et de bonne gouvernance*, 2^{ème} Edition, Académique express, Press, Paris, 2005, p. 210.

Contrairement à ce mode de vie sauvage, « l'Etat de droit se veut une procédure de « civilisation » de l'espace au sein du quel vivent des hommes des différentes natures et différents degrés de force ». L'Etat de droit se construit à partir d'un « contrat social » (Rousseau) d'un ensemble de règles acceptées par la volonté générale du peuple à base du quelles toute relations des personnes et leurs biens sont régies. Ce contrat est exprimé, à l'époque moderne par la loi fondamentale ou constitution. L'Etat de droit est un Etat de justice, un Etat juste. Constitué de 4 éléments ci-après.¹⁰

Primo, il est celui qui est gouverné suivant les lois fixées correctement établies. Lois permettant d'éviter l'arbitraire, que chaque citoyen agisse comme il l'entendait, sans considération pour les autres. La loi introduit l'ordre dans la société, écarte l'anarchie, refreine les passions et désirs socialement nuisible.

Secundo, il est gouverné selon des lois justes : la Loi est lorsqu'elle se donne comme l'expression de la volonté éclairée du peuple, lorsqu'elle est impartiale, lorsqu'elle permet d'établir correctement ce qui revient à chacun dans les différends qui opposent les citoyens.

Il doit posséder un corps de personnes capable de dire de droit, de faire voir aux partie en conflits les perspectives exacts de la lois dans la matière qui est au cœurs de la dispute, disant des droits d'une façon indépendante, conformément aux principes démocratiques de la séparation du pouvoir.

Tertio, il est celui qui est respectueux de la loi. Il punit rigoureusement les manquements à la loi. L'impunité nie l'Etat, asphyxie l'Etat, classe parmi les Etats faillit et tue l'Etat de Droit. La sanction complaisance est un atout essentiel de l'Etat de Droit.

Quarto, il est celui qui fonctionne selon les règles démocratique, Respectant la volonté du peuple en évitant la dictature.

Eu égard de ce qui précède, la RDC a intérêt d'instaurer un Etat de Droit, étant un préalable à tout développement durable et intégral. Les

¹⁰ *Ibidem*, p. 212.

autorités politico-administratives doivent cultiver un sens de l'égalité au sein de la fonction publique, Entreprises Publiques et dans toutes les institutions de la République pour ainsi lutter contre l'impunité.

La justice est censée être une institution indépendante dit Jennifer A. Widner au sens où c'est elle qui a le pouvoir de décider des droits et des devoirs, ou de l'innocence et de la culpabilité des citoyens, et par conséquent elle doit être à l'abri de toutes les pressions, d'où qu'elles viennent...

Ceux qui ont à cœur le respect de l'Etat de Droit doivent lutter contre l'impunité quel que soit ses formes, cela nous permettra de garantir l'indépendance de la justice, et si elle retombe encore dans la dépendance, elle recevrait de la part des autorités concernées la condamnation appropriées ; sans laquelle une justice indépendante, serait gravement menacée et par conséquent l'impunité règnera.¹¹

Nous devons faire et refaire par tous les moyens une sanctification de notre Administration publique de ce fléau pour atteindre l'objectif du millénaire.

I. 2. Définir l'Etat autour des paradigmes constructifs

Réfléchissant sur ce que devrait être l'Etat en RDC, Emile Bongeli attire notre attention quand il observe que les modèles d'Etat imposés aux pays africains, à l'instar de celui institué en RDC, ne répondent toujours pas à leurs besoins. « C'est connu et reconnu, ça a été dit et redit. Mais on hésite toujours lorsqu'il s'agit d'agir pour passer à l'action transformatrice de l'Etat, lorsqu'il faut concevoir et bâtir une nouvelle architecture étatique. Cette tâche, *le State Building*, requiert un travail intellectuel fondé sur de courageuses remises en question des idées dominantes imposées par le terrorisme des appareils idéologiques dominants ».¹²

Ainsi, le sociologue congolais Bongeli estime que la RDC doit se rebeller contre les maîtres à penser occidentaux à travers des suspicions légitimes et une volonté politique affichée de changement effectif dans la

¹¹ WIDNER J. A., *Op. cit.*, p. 144.

¹² BONGELI Y.A.E., *La mondialisation...*, *op. cit.*, p. 158.

manière de conduire la chose publique. Concrètement, il propose une révolution paradigmatique qui doit être envisagée par les chercheurs en sciences sociales, en général, notamment en science politique, discipline qu'il suppose pliant encore sous le poids des idéologies occidentales qui, bien qu'aujourd'hui démasquées, continuent néanmoins à exercer un véritable terrorisme conceptuel sur le mental des chercheurs africains.¹³

Comme Onesphore Sematumba et Kä Mana, nous estimons que percevoir ainsi l'Etat congolais et sa gouvernance ne revient pas à s'enfermer dans un quelconque Congo-pessimisme, encore moins à imposer une perception fataliste du destin du pays. Au contraire, il est question de voir d'où l'on part afin de mieux voir vers où doit aller passer de l'Etat congolais tel qu'il est réellement aujourd'hui à l'Etat congolais possible.¹⁴

Une nouvelle vision de l'Etat à instaurer en RDC est à construire. Il faut commencer par peindre sur un tableau le type du Congo que l'on veut voir. L'histoire démontre que toutes les impositions institutionnelles s'enlisent dans des fiascos quand cesse l'emprise du pouvoir extérieur qui les imposent. Après la guerre, en 1946, le Japon avait résisté aux tentatives de l'Amérique victorieuse de réformer son administration publique à son image.

Dans les pays occidentaux, les sociétés se montrent individualistes ; la vie politique y repose sur des convictions communes et sur des programmes politiques transcendant les différences culturelles ou sociales. L'addition des suffrages individuels y fonde la légitimité politique.

a. Sortir de la confusion entre la nation « charnelle », l'ethnie, et la nation juridique

Pourtant en Afrique et particulièrement la République Démocratique du Congo, les sociétés se révèlent communautaires, hiérarchisées et solidaires. L'idée de Nation congolais y est donc différente, car l'ordre social n'y repose pas sur des individus mais sur les groupes ethniques. Le principe démocratique du « one man, one vote » y conduit donc dans une impasse

¹³ *Ibidem*.

¹⁴ SEMATUMBA O. et KÄ MANA, *Gouvernance et Refondation de l'Etat en République Démocratique du Congo*, Pole Institute, Goma, 2013, p. 7.

car, comme le dit Jean Ping¹⁵ : « Trop souvent les élections en Afrique se sont malheureusement transformées en simples recensements ethniques ». Voilà pourquoi un divorce s'est produit entre la nation « charnelle », l'ethnie, et la nation juridique importée, l'Etat.

La question de la redéfinition de l'Etat, de la place des ethnies dans la société, constitue donc le principal problème politique et institutionnel que l'Afrique doit résoudre. Mais, pour cela, il ne faut évidemment pas commencer par nier la réalité ethnique car, comme l'a également fait remarquer Jean Ping, « chacun sait que c'est l'ethnicité qui constitue l'élément le plus important dans les conflits internes en Afrique ».

A ce sujet, Kä Mana observe que même la dictature de Mobutu, qui donna pendant plus de trente ans l'illusion de gérer un pays uni dans sa destinée sous un chef incontesté ne fut pas un ciment pour un être-ensemble, un vivre-ensemble et un agir ensemble sans relents d'une volonté séparatiste. La conscience nationale qu'elle créa a pu faire croire pendant longtemps que toutes les ethnies voulaient vivre en harmonie réelle et avaient appris à avancer ensemble sur la voie d'une destinée communautaire que rien ni personne ne pouvait plus remettre en cause. La culture d'adulation d'un pouvoir central avait même habitué les Congolais à danser politiquement au-delà de l'ethnie, mais cela ne fut en profondeur qu'une prestidigitation liée à la magie de la dictature et de son système de contrôle où la peur et la terreur cassaient toutes les velléités d'affirmations d'identités ethniques fortes.¹⁶

Ainsi donc, il est temps pour la RDC d'unir les ethnies dans une force de construction d'une nation véritable cimentée par une histoire commune, c'est-à-dire inventer des ancrages sociétaux pour lutter la division et parvenir à mieux gérer ses richesses du sol et du sous-sol qui la convoitise des puissances impérialistes.

La conscience historique telle que nous venons d'en tracer le schéma général concernant les fondations de l'Etat en RDC exige que le regard soit

¹⁵ LUGAN B., *Osons dire la vérité à l'Afrique*, éditions du Rocher, Monaco, 2015, p. 114.

¹⁶ KÄ MANA, *Réflexion sur la refondation... op. cit.*, p. 78.

maintenant tourné vers le fonctionnement actuel de la nation congolaise en tant que communauté de destin et nouvelle volonté d'espérance communautaire.

Ainsi, les Congolais doivent se questionner s'ils ont encore besoin de vivre ensemble pour construire l'avenir de leur pays ou faire le choix de fragmenter le pays au profit des revendications identitaires. Pourtant, les Congolais, de manière générale, expriment cette volonté de vivre ensemble en s'opposant aux velléités occidentales pour sa compartimentation. Voilà pourquoi, il est nécessaire pour ce pays de trouver le ciment et le limon de leur vivre-ensemble et ce, par des forces spirituelles et des acteurs sur qui, il peut compter afin de passer de vivre-ensemble à agir-ensemble.

La problématique du vivre-ensemble se pose dans la construction de l'identité commune et d'organisation de la vie sur la base de cette identité. Il est donc question d'une identité tournée vers l'avenir, dans un même projet. Elle prend en compte, non seulement, le sort funeste ou heureux, mais par le choix d'une destinée. La nationalité congolaise donne des devoirs, des droits et des pouvoirs.

Actuellement au Congo, il est clair que deux lames de fond s'affrontent : la lame d'une unité nationale qui veut un Etat centralisé et de la trame de la décentralisation aux relents ethnistes avec le risque d'une balkanisation.

Ni l'une ni l'autre de ces orientations n'ont vraiment de sens. Le sens est dans une démocratie nationale et locale, en fonction des exigences du développement qui sont prise en compte à tous les niveaux des institutions qui animent la vie de l'Etat.

b. Construire une nation autour de choix positifs et espérance communautaire

L'impuissance-infécondité de l'Etat congolais a donné plusieurs métaphores qui en disent long sur ce que la pensée politique congolaise dit du Congo comme communauté de destin et commune volonté d'espérance.

Certains penseurs parlent d'Etat vide pour souligner son inexistence en tant que force organisatrice des populations et dynamique d'impulsions d'initiatives pour répondre aux défis monumentaux de l'heure.

D'autres le qualifie d'Etat manqué, pour décrire l'incapacité du système politique congolais à garantir la sécurité physique, mental et moral des citoyens dans leurs capacités créatives et inventives.

D'autres encore le considère comme un Etat mangeoire pour caractériser l'inénarrable degré de prédation interne atteint par les classes dirigeantes dans la gestion du pays.

D'autres parlent aussi de l'Etat-lupanar, ou de l'Etat-bordel pour indiquer que son essence est la jouissance, désordonnée et immorale, des avantages qu'offrent l'accaparement des richesses et l'insouciance par rapport à ce que le peuple veut vraiment.

D'autres disent, enfin, qu'il est un Etat meurtrier, qui tue son peuple en l'enfonçant dans la désespérance et le désarroi. Que l'on en soit arrivé à caractériser ainsi l'Etat congolais montre à quel point ce système étatique pose problème, si on le considère dans son cerveau même que constituent les dirigeants politiques dans leur système de gouvernance.

Donc la balle est dans notre camp. Nous devons nous assumer, avoir les compétences, les capacités, le leadership, la volonté de construire un Etat fort qui puisse créer les conditions d'une meilleure vie dans ce territoire et là vont s'ouvrir de perspectives intéressantes.

S'il faut aujourd'hui un nouvel Etat congolais fondé sur l'expérience de l'histoire du pays et tourné vers le futur, des ruptures idéologiques radicales sont impérieuses.

Il faut se dissocier avec l'idéologie de l'Etat-violence au nom d'une gouvernance éthique animée par un leadership sensible aux valeurs. C'est la condition *sine qua non* pour construire la confiance d'un peuple en ses dirigeants pour une nation congolaise soudée et fonctionnant comme une véritable communauté. L'idéologie de la violence politique dominatrice a prouvé ses limites en République Démocratique du Congo. L'avenir de ce

pays est au leadership communautaire et la gouvernance éthique, car parler des valeurs, c'est parler de la crédibilité des hommes et de la solidité des institutions étatiques.

II. DE LA REAPPROPRIATION DE LA DESTINEE ECONOMIQUE DE LA RDC

Aborder la réappropriation de l'économie congolaise nous conduit à reconnaître certaines évidences sur la situation de ce pays. En effet, le modèle économique de la RDC est resté extraverti, comme du temps de la colonisation. Les ressources minières sont extraites et exportées à l'état brut sur le marché international. « Le pays produit ce qu'il ne consomme pas et consomme ce qu'elle ne produit pas », pour nous joindre à Jean Ping quand il parle de l'Afrique de manière générale. La conséquence est que le pays est aujourd'hui dans la queue de tous les palmarès de développement.

Quand se pose la question de savoir : si la RDC applique quel système économique ? On a du mal à trouver rapidement la réponse. Certains diront que nous sommes dans le capitalisme. Mais quel est ce capitalisme sans capitaux ? Quels sont ces opérateurs économiques qui contrôlent les grands circuits de l'économie congolaise ? D'autres nous disent que la RDC est dans le capitalisme socialiste d'Etat. A cette question, nous nous posons la question de savoir : quels sont les secteurs clés aujourd'hui contrôlés par l'Etat congolais ? L'Etat congolais n'est presque nulle part. Il subit la loi du marché imposé par les puissances néocolonialistes.

Pourtant, lorsqu'on se rend compte que l'économie générale de la RDC représente le point de mire de toutes les convoitises des puissances impérialistes occidentales, il y a lieu de penser et repenser sa politique économique.

C'est aujourd'hui un secret de polichinelle que dans la géopolitique occidentale impérialiste sur la RDC, l'objectif ultime est celui de déposséder cet Etat de sa responsabilité de disposer de son économie et des richesses naturelles. Pour ce faire, elles se servent des outils au service de leur géopolitique machiavélique en l'occurrence des institutions internationales

pour contrôler tous les rouages de l'économie congolaise travers le néolibéralisme.

Or, comme le fait remarquer Emile Bongeli, « le néolibéralisme tient à saper les fondements de la souveraineté de l'Etat par le transfert du pouvoir de décision du gouvernement aux détenteurs du pouvoir économique : investisseurs, prêteurs, aides, coopérateurs, bienfaiteurs, humanitaires, groupés dans des organisations multinationales politiques, économiques, financières, culturelles, humanitaristes et autres. Sous des prétextes divers, notamment la démocratie, la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme, ces multinationales imposent des méthodes aux résultats décevants pour nos économies ».¹⁷

L'appropriation et la désoccidentalisation de l'économie congolaise passe par la mise en place un capitalisme d'Etat et la prise en compte de secteurs clés pour la redynamisation de l'économie...

II. 1. Construire un imaginaire économique stratégique et responsabiliste

Plus de six décennies après l'indépendance de la RDC, sa classe politique présente toujours l'image d'un enfant souffrant des troubles de croissance et à côté de qui, il faut la présence permanente d'un adulte (Occident) qui doit veiller à ce qu'aucune étape de son évolution ne soit escamotée. C'est une classe dirigeante déconnectée des aspirations profonde de la population et dont le parcours est caractérisé par d'éternels essais et erreurs, qui ramènent chaque fois le pays à la case de départ.

Et du côté de la population congolaise, on ne cesse d'entendre, dans leur langage, les phrases suivantes : « Congo eza mboka ya Nzambe », en français : « le Congo est une propriété de Dieu » ; « Nzambe ako sala », en français : « Dieu va agir ».

Nous devons bannir dans notre imaginaire que ce pays appartient à Dieu. Nous disons comme Silas Mimile Makangu¹⁸ que ce pays n'appartient pas à Dieu, il appartient aux Congolais, parce que c'est un don que Dieu a

¹⁷ BONGELI Y.A.E., *La mondialisation...*, op. cit., p. 213.

¹⁸ Emission télévisée Face à Face du journaliste Christian Bosembe sur « Quand l'église se réveille », disponible sur *YouTube* dans Congo Buzz TV, consulte le 06 janvier 2022.

donné aux Congolais. Si la RDC appartient à Dieu, alors à qui appartient le Congo, le Cameroun, le Gabon, l'Angola,... ou tout autre pays dans le monde ? Nous précisons que les pays sont des dons que Dieu a donnés aux habitants de ces terres-là.

Ne pas reconnaître que la RDC appartient aux Congolais est une attitude de l'irresponsabilité et de la déresponsabilité. Le Congolais fuit ses responsabilités dans le développement et le contrôle de son économie en ne reconnaissant pas que ce pays est un don de Dieu et qu'il a le devoir de le rendre viable, habitable, meilleur pour lui et les générations futures. Voilà pourquoi, le pays est un eldorado pour les puissances occidentales au détriment ses propres fils.

Alors que le Bon Dieu dit dans le livre de Deutéronome que si les enfants d'Israël parvenaient à respecter ses lois, ses préceptes, ses principes, etc. il leur donne la supériorité sur toutes les nations... Tu seras béni dans la ville et tu seras béni dans les champs.¹⁹ Déjà on comprend que la bénédiction est tributaire au respect des principes et des lois. Comment la RDC peut envisager son développement économique sans la bonne gouvernance, sans l'Etat de droit ? Ou comment développer la RDC tant que nous exportons nos minerais en état brut ?

Dans la conception biblique, il ressort que ce que nous produisons dans les champs (industries) doit être présenté dans la ville (marché). Cela signifie qu'il y a une transformation que les produits subissent dans les industries avant d'être exposés dans les marchés.

Dans cette même veine, Salomon dit : « le travail de l'insensé le fatigue, parce qu'il ne sait pas aller à la ville ».²⁰ Donc, il y a une plus-value dans la transformation de ce qui est tiré naturellement comme matières premières. La RDC ne parvient pas à bénéficier de ses ressources parce qu'elle les vend à l'état brut. Ainsi, il se constate d'ailleurs pour la plupart des Etats africains qu'ils ne sont pas premiers producteurs des produits transformés dont ils détiennent les matières premières principales. A titre

¹⁹ Deutéronome 28 : 1 et 3, Bible Louis Segond, traduction King James, 1910.

²⁰ Ecclésiaste 10 : 15, *ibidem*.

exemplatif, nous citons la Côte-d'Ivoire et le Ghana qui produisent le cacao sans être les premiers producteurs du chocolat. La RDC qui est la première productrice du cuivre mais incapable d'en faire les câbles électriques.

Au commencement, selon le récit biblique, il n'y avait aucun arbuste sur la terre. Pourtant Dieu avait déjà fini la création. Parce que le Bon Dieu n'avait pas encore fait pleuvoir sur la terre. Car, il n'y avait pas d'homme pour cultiver la terre. Donc, le fait qu'il n'y ait pas d'hommes a poussé Dieu ne pas descendre la pluie.

N'ayons pas peur de nommer le mal, ce qui retarde l'émergence économique de ce pays, c'est l'homme au pouvoir et l'élite intellectuelle. Dans la voie qui mène au développement et à l'émergence économique, la RDC se présente comme une touriste dévoyée dans une forêt dense, et tourne en rond dans les buissons du sous-développement et de la pauvreté pendant que les autres nations, autrefois sous-développées, ne cessent de gagner les batailles de l'émergence.

La frénésie qui accompagne le discours du développement et aujourd'hui celui de l'émergence économique de la RDC est couverte de la pusillanimité de l'élite politique et intellectuelle incapable et insoucieuse de l'avenir et du devenir de leur Etat dans le concert des nations. L'Etat congolais avance avec les autres dans ce monde qui évolue à la vitesse de la pensée, mains et pieds liés et n'ayant que la bouche pour proclamer les années de l'émergence sans avoir la force et les moyens d'y parvenir.

Comment est-ce qu'un athlète qui se présente à une rencontre olympique mains et pieds liés rêve de remporter la médaille d'or ? Dans le sprint de l'émergence, les médailles d'or et d'argent sont réservées pour les nations intelligentes et habiles.

En 1960, la RDC n'était-elle pas très développée que la Corée du Sud ? Où ce pays a-t-il puisé la force et l'intelligence de son émergence d'aujourd'hui en s'alignant dans le top 10 de meilleures économies du monde ?

Le vrai problème réside dans l'accoutumance de l'élite congolaise à la gouvernance démolisseuse. Nous estimons que l'abandon des erreurs du

passé est le plus grand rubicond à franchir pour les décideurs politiques et économique de ce pays. Ceux qui sont dans la gouvernance de l'Etat congolais semblent n'avoir aucun intérêt à ce que ce pays dont ils président la destinée fonctionne et parvient à gagner la bataille de l'émergence économique. Alors que sa situation économique est chaotique et sans réelle politique économique du développement, l'élite politique ne cesse de crier à l'émergence d'ici 2030.

Bien qu'il soit aussi parmi les fossoyeurs de la souveraineté politique et économique du Togo, Edem Kodjo à raison lorsqu'il scande : « Afrique, unis-toi ! Ton économie chaotique n'est pas une fatalité ; ne regarde pas le passé colonial comme étant source unique de tes maux ; prends-toi en main ; Afrique, unis-toi ! ». ²¹ Et il ajoute encore : « Cinquante ans après, c'en est trop. Haut les cœurs ! Dis quelque chose, s'il te plaît, à tes enfants : parfois tu me parais complaisante. Une maman doit savoir châtier ses propres gosses, il faut savoir les corriger, les redresser, surtout lorsqu'ils donnent l'impression d'avoir perdu la boussole et le portulan, et qu'ils errent comme des misérables à travers le monde, tandis que leur jeunesse s'entasse sur des bateaux fêlés, des embarcations de fortune qui s'engouffrent dans les eaux noires au moindre souffle de vent, engloutis, à l'image de ces marins et de ces capitaines dont parlait le poète, « qui se sont évanouis » dans « ce morne horizon » ! Pourquoi accepter cette fatalité ?

L'argent manque-t-il à la RDC ? Tout cet armement qui envahit ce pays, s'insinuant partout, finissant sur des marchés de villages, accessible à tous et qui fait la joie des enfants-soldats, coûte des milliards de dollars. A quoi sert toute cette artillerie, ces conflits armés interminables, à entretenir des guerres tribales, à assurer la répression de paisibles manifestants ?

L'argent manque-t-il à la RDC ? Lorsque des commerçants d'origine levantine débarquent dans ce pays, presque en haillons, juchés à l'arrière des taxis-motos, se lancent des « affaires » et renvoient leurs beaux pays des milliards et des milliards accumulés en très peu d'années.

²¹ KODJO E., *Lettre ouverte à l'Afrique cinquantenaire*, Gallimard, Paris, 2010, pp. 22-23.

L'argent manque-t-il à ce pays ? Quand les droits de douanes sont cyniquement sous-évalués, mal perçus, pas toujours récupérés, que la différence nourrit la voracité de commerçants et de fonctionnaires véreux ? Quand les impôts subissent les mêmes errements et que tout le secteur dit « informel » paie si peu de taxes ?

L'argent manque-t-il à la RDC ? Quand tout son système bancaire fonctionne, comme à l'envers, dispensant des financements à des opérateurs, pour des investissements qui n'ont rien à voir avec son économie ? Quand ses banquiers, au lieu d'aller à la clientèle, attendent tranquillement que les clients viennent à eux et pratiquent des taux qui en décourageraient plus d'un en Amérique ou en Europe ?

Comment dans un environnement économique pareil les gouvernants peuvent encore rabâcher les oreilles de leurs concitoyens sur l'émergence économique ? Ces hommes malhabiles qu'on appelle dirigeants politiques font de l'émergence économique une réalité qui déçante plus qu'elle ne chante. Derrière l'agir économique de ces dinosaures, il y a des castes hétéroclites où des personnages étranges se disputant le pouvoir, se réunissant en fin de compte dans des espèces de conseils d'administration occultes où se prennent les décisions importantes au nom du Chef de l'Etat. Du coup, les fondements traditionnels de l'autorité sur lesquels les sociologues et les politologues élaborent leurs théories sont remis en cause.

La modernité et le développement sont devenus la réponse « universelle » à donner aux problèmes d'existence de tous les peuples de la planète terre. Mais c'est la gouvernance rationnelle, intelligente et responsable qui semble être le terreau fertile de cette modernité. Avec une gouvernance qui oppose une résistance au processus de l'émergence et du développement économique, les gouvernants congolais refusent d'être les responsables politiques de pays qui expérimentent la vraie croissance inclusive. L'intelligence stratégique de la RDC doit être l'expression du savoir-faire de ses dirigeants, c'est-à-dire son destin doit être confié entre les mains d'une élite politique disposant de l'intelligence pour la faire sortir du bas-fond de l'histoire.

C'est ici, nous aimerions nuancer que les puissances prédatrices et impérialistes ne sont pas les seules responsables de la misère et de crises congolaises. Les faits révèlent aujourd'hui que ceux qui ont dirigé et qui dirigent ce pays ont bénéficié et bénéficient de marges de manœuvres qui n'ont jamais été mises au service du développement de la RDC. Les décideurs politiques improductifs utilisent ces marges pour orchestrer leurs politiques mortifères et funestes, qui de fois par la naïveté du peuple congolais deviennent de ressorts de régulation politique, sociale et économique.

Yao Assogba²² pense que pour bien appréhender les conséquences sociétales de cette façon de gouverner, il faut un nouveau cadre d'analyse qui permet de mettre en évidence les forces sociales qui travaillent la RDC du dedans et par en dedans. Il s'agit en fait de répondre à la question fondamentale suivante : comment le sujet social congolais a-t-il réagi ou réagit-il face à un modèle de développement qui lui a tourné le dos, c'est-à-dire qui ne donne pas de réponses appropriées à sa condition d'existence ?

Mais la manière dont la gouvernance s'exerce en RDC, la position périphérique du pays dans le système mondial et les conditions in-fra-humaines dans lesquelles se trouvent encore les populations après plus de soixante ans d'indépendance, laissent voir une absence totale de l'éthique dans la gouvernance nationale et internationale du pays.

Dans son acceptation générale, l'éthique est la volonté de respect de la dignité de la personne. Dans l'ensemble de ses expressions, ce respect représente la valeur fondamentale de l'éthique.²³ Or, la liberté et l'épanouissement de l'individu demeurent la fin première de l'action politique. Mais l'individu ne vit pas dans un vide social ; il se fait, il se construit à travers et par les réalités contemporaines qui l'entourent.²⁴ C'est par l'éthique

²² ASSOGBA Y., *Sortir l'Afrique du gouffre de l'histoire*, Les presses de l'Université de Laval, Québec, 2004, p. 25.

²³ CHABOT P. E., « Ethique ou morale ? », dans *RND-Revue Notre-Dame*, n°11, décembre, 1998, pp. 1-13.

²⁴ MÜLLER D., *Les éthiques de responsabilité dans un monde fragile*, Fides, Montréal, 1998, p. 22.

que les êtres humains s'interrogent sur le sens de leur vie, leurs relations à la nature, leurs rapports entre eux et avec les actions qu'ils mènent.²⁵

Les discours sur l'appropriation de l'économie congolaise ne peuvent plus demeurer de vains mots. On doit trouver une voie pour qu'ils se traduisent dans des faits concrets et deviennent réalité.

Le grand défaut des Congolais, c'est qu'ils veulent aller au paradis, mais personne ne veut mourir ; ou encore ils renient aliénation du christianisme mais tous portent joyeusement des noms chrétiens. L'art de s'accrocher à la soutane du curé... Puis, on les entend prétendre : « nous voulons être libre, nous voulons être indépendant » ; mais à bien y regarder, ce sont les premiers qui se précipitent à consommer les produits étrangers.

Au fait, si les pays occidentaux avaient mis en danger leurs enfants et leurs avenir comme le font les gouvernants africains aujourd'hui en Afrique ; qui croit qu'ils se seraient développés au point où ils sont aujourd'hui ? C'est notamment pour protéger leurs femmes et leurs enfants qu'ils firent l'esclavage ! Une gouvernance centrée sur la barbarie justifie le fait que les nations africaines soient trompées et roulées par les puissances prédatrices et impérialistes.

Ou cette misanthrope illusion offensante à croire qu'on peut se développer en achetant la modernité ? Et si les puissances impérialistes n'existaient pas, qu'en serait-il la RDC ? Ou encore le travail qui est le fondement de l'économie et de la production ne sont-il pas le résultat d'un produire par soi-même pour assouvir ses besoins par soi-même ? Et on entend des gens dire : « nous n'avons pas d'emploi », tout en ouvrant leurs frontières grandes ouvertes aux importations étrangères... ?

On peut dire tout et son contraire pour la RDC. Que les ressources naturelles de cet Etat sont à la fois une bénédiction et une malédiction. Bénédiction pour les élites incultes qui gouvernent et les impérialistes occidentaux et malédiction pour les peuples clochardisés. Des ressources qui sont la principale cause des guerres, de la megestion et d'une gouvernance à

²⁵ PORCHER L et ABDALLAH-PRETCEILLE M., *Ethique de la diversité et éducation*, Presses universitaires de France, Paris, 1998, p. 36.

l'aveuglette. Il y a autant des paradoxes qui singularisent l'identité de cet Etat. Ces superstitions mettent en lumière la nécessité d'une revitalisation profonde de la gouvernance de la RDC, en y faisant appel à l'intelligence stratégique.

Il est impératif de construire un vrai Etat de droit. Les populations congolaises désirent la prospérité et la liberté ; il est indispensable de les faire associer à la construction d'un ordre de production des richesses et d'association à une gouvernance de responsabilité et d'engagement politique créateur.

Un Congo réconcilié avec l'intelligence stratégique basée sur le savoir-faire et le savoir-être, soufflant dans le chef des Congolais l'énergie nécessaire pour qu'ils prennent à bras-le-corps les problèmes de son insertion dans le système mondial globalisé. Car, sans une telle revitalisation, ce dernier demeurera un Etat criminel, gouverné à l'aveuglette et ne sachant pas se donner une existence de respect et de dignité dans le concert des nations.

II. 2. Du capitalisme libéral au capitalisme d'Etat

Depuis plusieurs décennies, le développement économique des Etats-Unis d'Amérique a profondément marqué la croissance mondiale. Non seulement, il a servi d'exemple dans la plupart des pays industriels ; mais encore, il y a influencé directement de nombreuses décisions pour lesquelles l'évolution du commerce extérieur américain et la stratégie des firmes multinationales ont joué un rôle déterminant.²⁶

Pour Marie-Laure Djelic, « le succès international du capitalisme américain s'explique en grande partie par le pouvoir géopolitique des Etats-Unis d'Amérique au cours du XXe siècle, pouvoir qui s'est affirmé à deux périodes charnières : après la Seconde Guerre Mondiale, et après la chute du Mur de Berlin. En Europe occidentale, tout a commencé après 1945 avec l'armée d'occupation américaine en Allemagne et le plan Marshall. Il s'agissait

²⁶ LUKUNGA N.F., « Du capitalisme libéral au capitalisme socialiste d'Etat : analyse sur la guerre commerciale entre les Etats-Unis d'Amérique et la Chine et ses implications pour la Corée du Sud », dans *Revue Intelligence Stratégique*, n°005, Juillet-Septembre 2019, p. 33, disponible sur www.irges.org.

alors de créer un front anticommuniste en assurant une certaine prospérité économique. Les Américains sont arrivés avec cet outil qui, chez eux, avait fait accidentellement ses preuves : la législation antitrust. A l'époque, les industriels allemands organisés en Konzern (verticalement) ou en Kartelle (horizontalement) ont été très hostiles à cette ingérence dans leurs affaires. La politique l'a emporté, et, à la génération suivante, les cartels ont disparu. En France, le désir de suivre le modèle américain, porté notamment par Jean Monnet, qui dans l'entre-deux-guerres avait été banquier d'affaires aux Etats-Unis, est né de la volonté de se démarquer des années noires. Pour le général de Gaulle, Vichy était en effet l'aboutissement logique des structures économiques et sociales de l'avant-guerre. Là encore, l'establishment industriel a regimbé. Là encore, le transfert du modèle n'est pas allé de soi. Jusqu'en 1947, la France a le choix entre deux modèles dominants : l'américain et le soviétique, les communistes bénéficiant alors de l'aura de la Résistance. Le plan Marshall sera déterminant. Pour obtenir les fonds, le gouvernement doit se séparer des communistes... »²⁷

C'est dans ce contexte que la RDC s'est retrouvée dans le capitalisme libéral. Pourtant, pour parler du capitalisme, il faut qu'il existe des capitaux. Or, la RDC ne compte pas assez des capitaux nationaux. Le secteur privé est contrôlé par les étrangers. L'Etat est privatisé et ses services substitués. Il ne contrôle pas assez le secteur minier, les ports. Où sont partis ces grands hommes d'affaires congolais qui ont contrôlé l'économie congolaise (Bemba Saolona, Kisombe, Dokolo, Kansebu,...) ? Aujourd'hui, ce sont les Asiatiques, les Occidentaux et certains ressortissants de l'Amérique latine en l'occurrence les Brésiliens.

Voilà pourquoi, il s'avère important de prendre l'exemple de la Chine. La Chine, pays par essence communiste, s'est démarquée sur le plan économique en optant pour le socialisme de marché. Ce système économique est aussi appelé capitalisme dirigé ou encore capitalisme d'Etat.²⁸

²⁷ DJELIC M.L., « Le capitalisme américain est un accident de l'histoire », dans *L'Express*, 21 décembre 2000.

²⁸ LUKUNGA N.F., *Du capitalisme... Art. cit.*, p. 37.

Le « capitalisme d'Etat » est un système économique basé sur le capitalisme dans lequel l'Etat contrôle une part essentielle, voire totale, du capital, de l'industrie, des entreprises. Le capitalisme d'Etat est donc un système dirigiste où tout ou partie des moyens de production sont légalement la propriété de l'Etat ou autrement sous le contrôle d'organismes publics.

Ce système économique statocentrique, comme le révèle Bongeli, vise à « augmenter la richesse nationale, pratiquer protectionnisme en vue de soutenir la production nationale face à la concurrence des productions étrangères souvent subventionnées par leurs gouvernements respectifs, subventionner les entreprises locales pour les rendre plus compétitives, créer des entreprises publiques dans les secteurs stratégiques pour garantir l'emploi et les services à des prix accessibles aux populations pauvres, réguler l'économie pour éviter de tomber dans la férocité des forces et lois aveugles du marché, fortifier la monnaie locale par des subventions ponctuelles, consolider le marché local par une réglementation du travail dans le sens de renforcer le pouvoir d'achat des salariés, lutter contre le chômage en créant des emplois publics, notamment dans le domaine des travaux publics, créer des conditions attrayantes pour drainer les investissements privés locaux et étrangers, promouvoir l'entrepreneuriat national, créer des écoles et des hôpitaux, etc., voilà des missions nobles pour tout gouvernement citoyen, même si la mondialisation et ses appareils institutionnels s'y opposent. L'argent public doit être intelligemment gaspillé pour être bénéfique et utile pour la communauté ».²⁹

L'intra-territorialité de la monnaie congolaise constitue un handicap pour son économie conduisant le délabrement des finances publiques, une tumultueuse dépréciation de la monnaie, une fluctuation sans précédent des prix. La RDC reste très dépendant des entrées de capitaux étrangers et écrasée sous le poids de la dette extérieure, en plus d'être livrée au pillage des multinationales et saignée par les fuites de capitaux. Ce pays est sous-bancarisé, ce qui est compensé par des réseaux informels ou solidaires ; la

²⁹ BONGELI Y.A.E., *La mondialisation...*, op. cit., p. 214.

monétisation même y est loin d'être généralisée et le système financier local peu développé.

Reste que le canal principal de diffusion de l'impact des crises économiques importées demeure celui du taux de change, via les échanges commerciaux et financiers effectués avec l'étranger. La RDC se trouve trop souvent perturbée par le désordre du système monétaire international. Les fluctuations de taux de change constituent un problème incontournable, qui vient aggraver ceux, multiples touchant aux structures économiques internes. La RDC se voit violemment déstabilisée par les pressions baissières subies par le Franc Congolais au moment de chutes brutales des cours de matières premières. Si les monnaies occidentales sont étroitement liées aux exportations de matières premières congolaises, cela expose la RDC à la volatilité extrême et irrationnelle de ces marchés.

Ainsi, la monnaie nationale, même non convertible en devises fortes étrangères, peuvent compenser l'expertise locale que l'on pourrait larguer dans la construction des routes, ponts, bâtiments publics, barrages hydroélectriques, aéroports, chemins de fer, logements sociaux, dans les laboratoires de recherche scientifique et technologique, dans le balisage des routes fluviales et lacustres, la rentabilisation de l'agriculture paysanne, la transformation et la conservation des aliments, ainsi que la mise sur pied d'une administration du développement réel. Un marché intérieur de près de 100 millions de consommateurs devrait constituer la priorité de nos actions de même que le surplus de production alimentera un commerce extérieur rentable.³⁰

Ce système que nous proposons vise à mettre la RDC au cœur de son économie et non un enjeu au cœur de la géopolitique des puissances occidentales impérialistes. Ce pays doit être le grand acteur de son destin économique en contrôlant tous les domaines de l'activité socioéconomique : employeur, investisseur, financier, prêteur, prédateur, percepteur, client, fournisseur, constructeur, incitateur, réparateur, conciliateur, assureur, prescripteur, donateur, preneur, distributeur, stabilisateur, régulateur, etc.

³⁰ *Ibidem.*

L'Etat congolais est soumis à un chantage sans nom de la part de certains de ces partenaires occidentaux pour avoir, pour la première fois de son histoire, amorcé la défense de ses intérêts, ce qui constitue une cause noble en l'occurrence le Code Minier de 2018.

Face à l'arrogance outrancière de certains opérateurs miniers sûrs de bénéficier de la protection des gouvernements occidentaux dominants, l'Etat congolais, à travers Félix-Antoine Tshisekedi a décidé de rompre avec eux en résiliant leurs contrats sans autre forme de procès. II s'en est suivi des accusations habituelles de corruption (par des corrupteurs auxquels, cette fois, au moins, on a résisté), de mauvais climat des affaires ou d'insécurité juridique (parce qu'on demande aux multinationales de tenir compte des intérêts, même minima, de la République), de mauvaise gouvernance (parce qu'on remet en question les remèdes empoisonnés et empoisonnant des IFI et alliés), de violations des droits de l'homme et consorts... bien sûr, avec l'appui non citoyen des politiciens et intellectuels locaux, bien dressés à l'encontre du développement de leur propre pays au profit des intérêts de l'Occident dresseur des cerveaux.

Pas surprenant que des gouvernements occidentaux respectables aient, de manière scandaleusement partielle, adhéré aux causes de leurs multinationales contre une RDC qui ne réclame que de petits pourcentages supplémentaires. Ces puissances impérialistes occidentales se sont acharnées à imposer des chantages de toute sorte au gouvernement congolais.

III. LA SCIENCE ET L'EDUCATION AU SERVICE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Le monde d'aujourd'hui est divisé entre les pays riches et les pays pauvres. Pourtant, tout le monde aspire au bien-être. Il est évident qu'il y a peu des choses que la nature a refusées à certains pays (terres fertiles et gisements de minerais). En fait, la prospérité résulte plus de la possession des ressources naturelles et de la capacité technique et humaine à les mettre en œuvre.

Jean Goffaux qui s'appuie à J.K. Galbraith souligne que ces ressources constituent un atout qui, joint à tout un ensemble d'autres facteurs, peut contribuer à la croissance économique.³¹

Cependant, il ne suffit pas de combiner des ressources naturelles, au capital physique et la main d'œuvre pour garantir le développement d'une économie très productive. Une large gamme de compétences humaines est indispensable à l'alimentation de la dynamique du développement. Sans elle, les perspectives économiques restent bouchées.³²

La véritable richesse d'une nation, selon Syll, ce sont les hommes. Il ne suffit plus d'investir pour développer, mais il faut changer la culture des hommes. Ce n'est plus comme le disait les experts de la banque internationale et ceux de l'ONU qu'en investissant tant des milliers et de milliards par an, le tiers-monde, en vingt ans rattrapera la cadence du développement industriel. Mais, il faut d'abord former des hommes nouveaux.³³

La scolarité constitue un facteur déterminant du progrès du fait qu'elle éveille et ouvre l'esprit des enfants, élargit leurs horizons, favorise le développement d'une mentalité plus logique et rationnelle qui permettra une maîtrise croissante du milieu et de la nature.³⁴

En RDC, le système éducatif a commencé avec la colonisation. Aujourd'hui, son échec est perceptible même par des observateurs les moins avisés. En 1905, Léopold II signa un concordat avec le Saint Siège, aux termes duquel les missions s'engageaient à créer, sous le contrôle de l'Etat, des écoles pour « indigène » et à évangéliser les populations. En échange,

³¹ GOFFAUX J., *Problème de développement*, Ed., C.R.P., Paris, 1986, p. 72.

³² SCHULTZ W. T., *Il n'est de richesse que d'hommes. Investissement humain et qualité de la population*, éd. Bonnel, Paris, 1985, p. 25.

³³ GUERNIER M., *La dernière chance du Tiers-monde*, éd. Robert Laffont, Paris, 1968, p. 10.

³⁴ GOFFAUX J., *Op. cit.*, p. 64.

l'Etat subventionnerait les missions et leur concèderaient à titre gratuit et en propriétaire perpétuelle 100 à 200 hectares par station.³⁵

Les objectifs de l'école coloniale (système d'enseignement destiné aux natifs du pays) visaient la conversion des mœurs et la formation des auxiliaires à l'action coloniale. L'accent était mis sur la formation morale et non sur la formation d'une élite intellectuelle.³⁶

La devise coloniale était « pas d'élite pas d'ennuis ». Jusqu'en 1945, la politique scolaire se modelait sur l'administration indirecte, imposant une attitude de distance et de ségrégation sous prétexte du respect de la coutume. La formation intellectuelle était réduite au strict minimum. Telle fut également l'impression qu'ont eu la plupart d'auteurs des années 40 et 50, entre autre A. Verbeke, qui affirmer que cet « enseignement n'a abouti qu'à un placage de blanc sur le noir ».³⁷

III. 1. Une éducation pour le savoir-être et le savoir-faire

L'éducation, en tant qu'apprentissage de l'être et du savoir être, du savoir et du savoir-faire, constitue le socle même des motivations humaines et des aspirations supérieures au mieux-être et au mieux-faire. Eduquer une personne équivaut à maximiser son potentiel de créativité et ses aptitudes à l'action. L'arme dont dispose l'homme pour maîtriser une nature qui lui est particulièrement hostile, c'est bien son cerveau, siège de toute activité intellectuelle.

Le domaine de l'éducation est, de ce fait, stratégique pour toute communauté humaine. Car ce qui fait la différence entre les communautés humaines, c'est leurs capacités différentielles de recourir à l'intelligence dont la nature a pourvu tous les humains de manière équitable. Tous les peuples vainqueurs ont toujours cherché à coloniser mentalement les vaincus, dans le but de dresser leurs intelligences vaincues à la soumission. C'est pourquoi, en

³⁵ ELIKIA M., « Le Congo, colonie modèle », dans KAKE I.B., *Conflits Belgo-Zaïrois, fondements historiques, politiques, économiques et culturels*, collection ; Regards des Africains sur leur continent, édition Présence Africaine, Paris, 1990, p. 22.

³⁶ GASIBEREGE R. S., « L'école zaïroise est-elle à refaire ? », dans *Analyse sociales*, vol. 1, n°01, Kinshasa, Janvier-février, 1984, p. 7.

³⁷ *Ibidem*, p. 30.

ce qui concerne la RDC, Mabika Kalanda a parlé de la remise en question comme base de la décolonisation mentale, voie obligée pour se libérer de la plus manipulatrice des colonisations, celle qui cible le cerveau.

Le diplôme universitaire ne met pas à l'abri de cette douce, mais pire cruauté exercée par les dominants sur les dominés. "Notre école a été instituée par le système dominant. A ce titre, sous des prétextes à consonances humanistes et civilisatrices, cette école imbibe les têtes lui soumises de brindilles idéologiques qui leur brouillent dangereusement la visibilité cognitive.

Aussi, peut-on noter que les intellectuels congolais ont, jusqu'ici, brillé par des incompétences, des trahisons, des compromissions, des prises de position suspectes en faveur des dominants, des critiques injustifiées contre le pays pour plaire aux... maîtres occidentaux contre des faveurs ou des reconnaissances de pacotille... C'est bien ce que j'avais établi dans mes travaux des années 1980.

L'éducation désigne l'ensemble des processus mis en œuvre pour permettre aux humains, généralement dès leur jeune âge, de développer leurs facultés physiques, morales et intellectuelles. L'éducation implique aussi des moyens matériels, financiers, humains et intellectuels déployés pour réaliser ces apprentissages. L'éducation ne se limite pas à l'instruction scolaire et académique, mais elle porte aussi sur les manières citoyennes de vivre.

Eduquer va donc au-delà du seul enseignement scolaire qui se limite à la transmission de la science et de la technologie. En effet, il existe deux grands domaines éducatifs relatifs au savoir (le savoir scientifique et le savoir-faire technologique) d'une part, et à l'être (l'être et le savoir-être) d'autre part,

Le savoir fait allusion aux connaissances dites proprement intellectuelles qui permettent de lire et d'écrire, de compter, de calculer et d'acquérir des connaissances sur l'Homme, son environnement social (sciences sociales) et son environnement physique (sciences naturelles). Lié au savoir, le savoir-faire porte sur des compétences pratiques, de l'expérience dans l'exercice des activités sociales, techniques, artisanales, artistiques ou

intellectuelles. Ces capacités et habiletés s'apprennent par la pratique régulière de métiers qui, eux, s'exercent mieux lorsqu'ils ont fait l'objet d'un apprentissage formel ou informel.

L'être fait allusion au bien-être physique et mental (psychique) de l'homme. Eduquer au mieux-être vise à favoriser l'aspiration à l'état de santé que et mental optimal. Ce qui implique les notions de bien-être, de la confiance en soi et aux autres, d'altruisme, de satisfaction des besoins psychiques primordiaux tels que le plaisir, la compétition, la collaboration, la solidarité, la liberté, la motivation, la reconnaissance, la sécurité, la justice, l'identité, l'intimité, la diversité, la bonté, le confort, l'amour, l'affection... Bref, tout ce qui permet à l'homme de s'épanouir et de donner un sens à son existence, tout en empêchant pas les autres de jouir des mêmes sensations.

Le savoir-être correspond à l'aptitude à agir et à réagir de manière adaptée à l'environnement humain et naturel dans l'aspiration d'une existence aisée : "attitude face à l'environnement, l'hygiène physique individuelle et du milieu, le savoir-vivre social (la décence), l'amour de la patrie, autodéfense, le contrôle de soi, le sens de responsabilité, la sociabilité, l'amour, la collaboration, la prise en compte des libertés des autres, la gestion des conflits, le plaisir, le bonheur...

Si le savoir et le savoir-faire qui représentent la partie cognitive de l'éducation, peuvent, dans une certaine mesure, être considérés comme universels et donc susceptibles d'être transmis au sein des institutions éducatives classiques, apparemment neutres, il n'en reste pas moins vrai que l'utilisation pratique des connaissances (la technologie) est liée aux contextes propres à chaque société. C'est ce qui explique la variété des systèmes scolaires dans le monde. Les systèmes les plus performants sont ceux qui, au lieu d'être calqués sur des modèles importés, ont été conçus par les élites locales, mieux outillées pour les adapter à relever les nombreux défis qui se posent dans une communauté humaine historiquement déterminée.

Le modèle actuellement en vigueur en RDC est tout simplement reproducteur du sous-développement, ainsi que nous l'avons établi dans notre étude sur l'université congolaise. Les formations dispensées sont, dans

leurs contenus, orientées vers des connaissances telles que conçues par l'Occident dont les savants constituent les seules références intellectuelles reconnues. Les matières enseignées sont toutes orientées vers la reproduction du système occidental dans sa globalité. Les filières d'enseignement sont tout aussi reproductrices de chômage et tournent le dos à la création des richesses.

C'est ainsi qu'au niveau supérieur, dans un pays en reconstruction, les facultés des sciences et des techniques appliquées sont très peu fréquentées alors que les facultés des sciences humaines sont bondées d'étudiants qui, chaque année, gonflent les effectifs des chômeurs diplômés. Alors que notre enseignement supérieur produit des milliers de juristes, d'économistes et autres politologues, sociologues... qui sont assurés pour la plupart de ne pas trouver d'emplois correspondant à leurs formations respectives, la Faculté polytechnique peine à libérer quatre promotions des jeunes ingénieurs pour des carences insignifiantes. De même, l'Institut des Bâtiments et des Travaux Publics (IBTP) avait été fermé pendant près de dix ans à la suite de quelques gestes bouffons posés par les étudiants lors du passage d'un cortège présidentiel.

Au niveau secondaire, les filières d'enseignement privilégiées sont celles qui portent sur des humanités générales au détriment des écoles de métiers. On ne forme pas dans les structures formelles de cadres intermédiaires ni de techniciens dans les différents métiers de production et de transformation de l'espace vital. C'est en informel que sont formés les hommes de métiers, souvent dans le tas. A titre d'illustrations, l'hydraulique, la pêche, la menuiserie, la plomberie, les mines, le pétrole, la taille de diamant, la bijouterie, l'orfèvrerie, la transformation et la conservation des aliments... ne font quasiment pas parties des filières d'enseignement en place. Ces métiers s'apprennent en informel. Ce qui accroît notre dépendance dans des secteurs où nous avons des atouts inégalés.

L'être et le savoir-être représentent la partie morale de l'éducation, celle qui concerne la formation de la conscience citoyenne. Ces domaines éducatifs ne font pas actuellement l'objet des structures formelles de l'éducation et relèvent encore et toujours de l'éducation diffuse, des

organisations informelles, non structurées et des familles. Pourtant, il s'agit du domaine éducatif essentiel en ce qu'il porte sur l'aspect soft de l'homme, sur la formation de sa conscience, de sa culture et de son idéologie qui, comme on le sait, déterminent positivement ou négativement les compétences humaines dans leur agir individuel ou collectif au sein de leurs milieux respectifs. Cette carence éducative est source des paradoxes qui se vivent en RDC, à savoir que le nombre des diplômés augmentent en proportion égale avec l'aggravation des problèmes que ces instruits sont sensés pouvoir résoudre.

III. 2. Recherche scientifique et technologique

D'entrée de jeu, il sied d'admettre qu'en tant qu'activité intellectuelle permettant à l'homme de découvrir les lois de la nature pour mieux se l'asservir, la recherche scientifique et technologique n'existe tout simplement pas en RDC. « Le pays reste péniblement tributaire des résultats des recherches des autres qui le font avant tout en fonction de leurs propres paramètres et intérêts »³⁸, fait remarquer Emile Bongeli.

Entre manque de financement et désaffection des carrières scientifiques, la recherche scientifique en RDC fait face à d'importants défis pour l'avenir. Les chercheurs congolais sont le parent pauvre de la recherche occidentale pour ne pas dire mondiale, celui qui récupère les restes et boit les paroles de chercheurs disposant de matériels plus avancés et de moyens. Les problèmes congolais ne peuvent pas continuer à être l'objet de recherches faites par les chercheurs des pays du Nord. Les chercheurs occidentaux, bien qu'experts dans leurs domaines, n'ont pas la culture congolaise nécessaire. Des questions prioritaires en RDC, pourraient leur paraître tout à fait secondaire.

Quelle est la vision du Congo au nom de laquelle la recherche scientifique fonctionne, travaille et est appelée à se développer ? Nous sommes au regret de voir que ni l'élite politique, ni l'élite intellectuelle, ni l'élite sociale, ni l'élite culturelle, ni même l'élite économique ne développent une grande vision à partir de laquelle la recherche scientifique pourrait se

³⁸ BONGELI Y.A.E., *La mondialisation...*, op. cit.

déployer. La recherche n'est pas la priorité de l'Etat congolais, elle va au gré des vagues : sans boussole ni instruments concrets de navigation, sans moyens d'orienter ses dynamiques de fond face aux problèmes de la société congolaise. Elle prend l'eau de partout et tangue comme un bateau ivre.

En effet, l'homme ne s'adonne à une recherche que pour répondre aux nombreux défis naturels et sociaux qui se posent à sa communauté à une période déterminée de son histoire. Les connaissances sont donc produites à partir des cadres sociaux qui diffèrent d'une société à l'autre. Si on peut admettre que la science est universelle (encore qu'il faille le démontrer), force est de reconnaître qu'il n'en est pas de même en matière d'applications des savoirs acquis (technologies) pour résoudre les problèmes concrets qui se posent aux hommes, différemment selon les communautés considérées. En RDC, le dynamisme du secteur informel est une réaction savante des masses qui, rejetées par l'économie formelle eurocentrique, s'accrochent à leur survie.

L'éducation et la recherche scientifique constituent des domaines clés dans la libération mentale et intellectuelle des peuples, ce qui implique une libération de leurs créativités différentielles en fonction de leurs besoins de survie individuelle et collective. Parler de libération mentale et intellectuelle implique l'acte contraire, à savoir la domination mentale et intellectuelle. Depuis l'époque de la domination européenne sur les peuples africains, l'Occident dominant a toujours cherché à asseoir sa force sur le contrôle mental et intellectuel du dominé.

II est aussi du devoir de l'Etat de remodeler l'enseignement à tous les niveaux selon les besoins réels du pays, sans se complexer sur quelques critères dits universels. La France, elle-même, pays scientifiquement respectable, a des universités et de grandes écoles toujours absentes des classements mondiaux, dressés sur fond des modèles anglo-saxons. Ce qui ne prive pas ce pays de former des savants qui en font une puissance moyenne respectable. La France veille ainsi, pour préserver son identité menacée par l'américanisation envahissante, sur ces écoles publiques, car il y va de la survie même de l'identité française. La Chine, l'Inde, la Corée du Sud, le Brésil, le Maroc, l'Iran... et les autres pays qui émergent ont investi à

perte productive dans la formation non seulement scientifique et technologique, mais aussi dans l'éducation citoyenne de leurs jeunes respectives.

En matière d'éducation donc, le rôle de l'Etat reste irremplaçable, surtout dans une RDC qui ne dispose encore ni de tradition culturelle et scientifique propre- ni d'opérateurs nationaux suffisamment forts pour pouvoir investir dans des secteurs éducatifs à rentabilité lente et lointaine. Il s'agit là d'un domaine stratégique sur lequel on ne doit rien céder, d'autant plus que l'éducation citoyenne est un domaine réservé de l'Etat. A propos de la citoyenneté, Mwabila M., parlant du primat de la conscience nationale, insiste sur le fait qu' « il ne peut y avoir de mobilisation des ressources humaines qui ne se réfère à la conscience nationale. C'est ce creuset qui doit être porteur de toute action individuelle et collective »'. Car un intellectuel sans conscience est une bombe mortelle contre la société.

Quel enseignement, pour quelle population, pour quoi faire et pour quelle RDC sont des interrogations qui valent la peine d'être soulevées, tant il est aujourd'hui établi que le système d'enseignement actuel en RDC, hérité de la colonisation et perpétué par les maîtres du monde, forme des agents parfaits du sous-développement. En effet, parler du chantier éducation ne signifie pas seulement pourvoir à son côté hard lié aux infrastructures et autres conditions matérielles, mais aussi réfléchir sur son aspect soft relatif à une politique de l'éducation propre au pays, conçue en fonction des objectifs réfléchis de la formation en RDC.

CONCLUSION

Cette réflexion nous a permis de parcourir les pistes stratégiques pouvant permettre la construction d'une nation intelligente en République Démocratique du Congo. Pour ce faire, nous avons focalisé notre analyse sur trois piliers à savoir : la construction d'un Etat responsable ; la réappropriation de l'économie ainsi que la science.

Une République Démocratique du Congo responsable sera un Etat délivré de la démagogie, de l'illusionnisme et de promesses souvent vagues

sur des changements impossibles vers un Etat avec une vision de rationalité basée sur l'investissement suffisant de la raison dans la compréhension des problèmes qui rongent le pays et de ce qu'il convient de faire réellement pour y faire face. Cela s'appelle la voie d'un agir intelligent sur le chemin des pratiques intelligentes du changement. Cela s'appelle aussi la voie de l'exercice intelligent du pouvoir dans un pays où l'on rend le pouvoir en place intelligent dans la manière dont il aborde concrètement les problèmes de l'Etat et de la nation.

Pour un Etat congolais responsable, il lui convient une intelligence stratégique pour une économie créatrice de prospérité et le champ de la création d'idées novatrices pour le délivrer de dramatique système mondial dominé par les mafias de tous bords et les réseaux économiques et financiers qui instrumentalisent l'élite politique pour le malheur de son peuples.

Sortir de cette aliénation culturelle et du mimétisme castrateur des dialectiques du maître et de l'esclave, du père et du fils, du dominant et du dominé, c'est tout le champ politique de l'Afrique contemporaine qui livre son essence même passe par un travail de reformatage de notre imaginaire et notre système de pensée. Cela doit passer par un système éducatif performant, innovant. Il est impératif que se constitue ce que Kā Mana appelle des « avant-gardes éducatifs et culturels » pour enseigner de modes de penser, de manière d'être et de principes d'espoir politique pour un nouvel homme congolais, celui qui fera la nouvelle politique congolaise selon l'ordre de la renaissance congolaise. Cela doit être le combat de l'élite intellectuelle contre des pouvoirs néocoloniaux.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ASSOGBA Y., *Sortir l'Afrique du gouffre de l'histoire*, Les presses de l'Université de Laval, Québec, 2004.
- BASELE D., *Administration publique Pile et face et diplomatie*, éd. Saint Paul, Kinshasa, 2004.
- BONGELI Y. A. E., *La mondialisation, l'Occident et le Congo Kinshasa*, L'Harmattan-RDC, Kinshasa-Paris, 2011.

- CHABOT P. E., « Ethique ou morale ? », dans *RND-Revue Notre-Dame*, n°11, décembre, 1998.
- DJELIC M.L., « Le capitalisme américain est un accident de l'histoire », dans *L'Express*, 21 décembre 2000.
- ELIKIA M., « Le Congo, colonie modèle », dans KAKE I.B., *Conflits Belgo-Zaïrois, fondements historiques, politiques, économiques et culturels*, collection ; Regards des Africains sur leur continent, édition Présence Africaine, Paris, 1990.
- Emission télévisée Face à Face du journaliste Christian Bosembe sur « Quand l'église se réveille », disponible sur *YouTube* dans Congo Buzz TV.
- GASIBEREGE R. S., « L'école zaïroise est-elle à refaire ? », dans *Analyse sociales*, vol. 1, n°01, Kinshasa, Janvier-février, 1984.
- GOFFAUX J., *Problème de développement*, Ed., C.R.P., Paris, 1986.
- GUERNIER M., *La dernière chance du Tiers-monde*, éd. Robert Laffont, Paris, 1968.
- HERMET G. et BADIE B., *Droit Constitutionnel et Institutions Politiques*, LGDJ, 26^e édition, Paris, 1999.
- KÄ MANA, *Réflexion sur l'invention et la refondation de l'Etat en RDC. Créer un nouvel imaginaire politique*, Pole Institute, OGP, Mali, RECIP, Goma, 2012.
- KANDOL O. K., « La fonction Publique de la République Démocratique du Congo à l'épreuve : de travail des fonctionnaires, agents de l'Etat de 1990-1997 », Mémoire de Licence en Sciences Historiques, UPN, Kinshasa, 2011.
- KODJO E., *Lettre ouverte à l'Afrique cinquanteaire*, Gallimard, Paris, 2010.
- LUGAN B., *Osons dire la vérité à l'Afrique*, éditions du Rocher, Monaco, 2015.
- LUKUNGA N.F., « Du capitalisme libéral au capitalisme socialiste d'Etat : analyse sur la guerre commerciale entre les Etats-Unis d'Amérique et la Chine et ses implications pour la Corée du Sud », dans *Revue Intelligence Stratégique*, n°005, Juillet-Septembre 2019, disponible sur www.irges.org.
- MÜLLER D., *Les éthiques de responsabilité dans un monde fragile*, Fides, Montréal, 1998.

-
- NGOMA B. P., *La participation politique, éthique civique et politique pour une culture de paix, de démocratie et de bonne gouvernance*, 2^{ème} Edition, Académique express, Press, Paris, 2005.
- PORCHER L. et ABDALLAH-PRETCEILLE M., *Ethique de la diversité et éducation*, Presses universitaires de France, Paris, 1998.
- SCHULTZ W. T., *Il n'est de richesse que d'hommes. Investissement humain et qualité de la population*, éd. Bonnel, Paris, 1985.
- SEMATUMBA O. et KÄ MANA, *Gouvernance et Refondation de l'Etat en République Démocratique du Congo*, Pole Institute, Goma, 2013.
- WIDNER J. A., *Construire, l'Etat de Droit*, Nouveaux Horizons, Paris, 2003.